

107^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1963

107^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1963

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE, 1964

RAPPORT DE la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Treina Jean*, Conseiller d'Etat, *président*
Gency François, *vice-président* ¹⁾
Turrettini Robert, *secrétaire* ²⁾

Mme *Rosselet Yvette* ²⁾

MM. *Berthet Edmond* ¹⁾
Dr Buffle Jacques ²⁾
Charrière Armand ³⁾
Deffaugt Roger ³⁾
Fazan Roger ²⁾
Dr Genet Gaston ²⁾
Penay John ¹⁾

M. *Eger Jean*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur

M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Sous-directeur médical

D^r *Mutrux Silvain*

Sous-directeur administratif

M. *Meyer Louis*

¹⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances des 2 et 23 février 1962).

²⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances du 6 mars 1962).

³⁾ Elus par le personnel le 16 février 1962.

Au cours de l'année 1963, la Commission administrative a tenu 10 séances plénières et 16 séances de sous-commissions.

Effectif du personnel au 31 décembre 1963

Personnel médical

Médecin directeur	1
Sous-directeur médical	1
Médecins-adjoints	3
Médecins-assistants	11
Médecins remplaçants	7
Médecin-dentiste	1
Chef secrétariat médical	1
Secrétaires	5

Infirmiers :

Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	13
Infirmiers	41
Infirmiers détachés Laborat.	4
Elèves-infirmiers	12
Aides de maison hommes	20

Infirmières :

Chef et sous-chef	1
Chefs et s.-chefs pavillons	14
Infirmières	67
Elèves-infirmières	19
Aides de maison, femmes	43
Pharmacienne	1
Aide pharmacienne	1
Technicienne E.E.G.	1
Psychologue	1
Ergothérapeute	1
Monitrice, moniteur	2
Sociothérapeutes	2
Assistantes sociales	1
Laborantines	2
	3

Total 280

Personnel administratif et services généraux

Sous-directeur administratif	1
Caissier-comptable	1
Chef section du personnel	1
Caissier-adjoint	1
Commis	1
Chef magasinier	1
Magasinier	6
Dactylos et téléphonistes	1
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	7
Chauffeurs-mécaniciens-serruriers	1
Chef de culture	1
Sous-chef de culture	7
Jardiniers	1
Chef de cuisine	2
Sous-chefs de cuisine	21
Cuisiniers, cuisinières, aides	1
Chef-lingère repasseuse	10
Lingères	6
Repasseuses	1
Chef buandier	4
Buandiers, buandières	4
Electriciens	2
Taillieurs	1
Cordonnier	1
Chef menuisier	5
Menuisiers	3
Maçon, peintre	1
Relieur	1
Tapissier	1
Coiffeur	2
Nettoyeurs	2
Chauffeur auto	9
Journaliers	

Total 109

Travaux de construction et de rénovation

1963 a vu débiter les travaux de rénovation du pavillon V F. Il sera compartimenté en chambres de 1 à 4 lits et doté d'un atelier dans ses combles. Le rez-de-chaussée comprendra une vaste salle à manger et de séjour, qui pourra être subdivisée par 2 parois mobiles. Durant les travaux, les pensionnaires logent au Château de Chougny, mis à notre disposition par le Département des Travaux Publics.

Les travaux commencés au pavillon I F, se sont poursuivis et sont sur le point d'être terminés.

Les façades des pavillons III F et IV F, ainsi que celles de la villa des médecins, ont été refaites.

La nouvelle centrale thermique a été mise en service à la fin de l'année. L'ancienne chaufferie a été transformée en une éplucherie et abrite également le magasin à vivres.

Une roseraie a été créée devant le bâtiment de la Direction.

La construction du nouveau pavillon en « Y » a débuté dans le courant de l'année. Ce bâtiment comprendra 36 lits destinés à la Division Femmes.

Activité de l'Ecole d'infirmiers et infirmières

L'année scolaire 1963 a vu des changements importants dans l'organisation de l'Ecole d'infirmiers et infirmières en psychiatrie de la Clinique de Bel-Air. Toutes les heures d'enseignements sont maintenant incluses dans les heures de travail. Pour les élèves commençant leur formation, un mois d'introduction et d'orientation générale, avant de faire partie d'un service, a été expérimenté avec des résultats favorables. Des sujets importants ont été introduits dans l'enseignement, tels que la psychologie et psychopathologie infantiles, la sociologie. Les élèves de chaque volée participent à un groupe psychothérapique. Le groupe de première année est dirigé par le Dr Bovet, assistant à la Clinique de Bel-Air ; le groupe de deuxième année, par le Dr H. Solms, spécialiste FMH en psychiatrie, et par le Dr Abelin, assistant au Centre psycho-social ; le groupe de troisième année, par le Dr C. Durand, chargé de cours à la Faculté de Médecine. Le nombre des élèves s'est élevé à 33, répartis en trois volées. Quatre élèves ont obtenu le diplôme de la Société suisse de psychiatrie à la session d'examen de mai et sept à la session de novembre. Pendant la même période, sept élèves ont abandonné leur formation. Deux d'entre eux ont quitté l'école sur notre propre demande. Des nouvelles conditions d'admission à l'Ecole. Ceci va nous permettre d'opérer une meilleure sélection des candidats et d'assurer une meilleure formation des élèves dans le cadre de la Clinique.

Cours de perfectionnement pour l'ensemble du personnel infirmier

Le groupe psychothérapique dirigé par le Dr C. Durand, chargé de cours à la Faculté de médecine, et par le Dr Cherpillod, médecin-adjoint au Centre psycho-social, groupe réunissant une douzaine d'employés de la clinique, a poursuivi son activité en 1963.

Le groupe psychothérapique dirigé par le Dr Chenaz, spécialiste FMH en psychiatrie, groupe primitivement destiné aux élèves, a été maintenu en activité en automne 1963 au bénéfice des infirmiers et infirmières nouvellement diplômés.

Le groupe psychothérapique dirigé par le Dr Stucki, médecin-adjoint à la Polyclinique de psychiatrie infantile et par le Dr Dubois, assistant au Service médico-pédagogique, a également poursuivi son activité en 1963.

Le séminaire de gériatrie, institué en 1962 par le Dr Junod, a été repris à partir d'octobre 1963 par le Dr Richard, à raison d'une séance hebdomadaire. Ce séminaire est ouvert à tout le personnel infirmier de la clinique.

Des films d'intérêt scientifique ont été projetés à raison de deux séances mensuelles à l'intention du personnel infirmier. Ces films sont ensuite commentés par le Prof. de Ajuriaguerra ou par le Dr Jaeggi, commentaires qui servent d'introduction à une discussion générale.

En octobre 1963, la chef infirmière et le chef infirmier ont assisté au Cours de perfectionnement organisé à Witznau par le Bureau central suisse de psychiatrie.

Le club sportif, constitué en 1962, a poursuivi en 1963 son activité en organisant une séance hebdomadaire de volley-ball et une de basket-ball.

En décembre, avec le bienveillant appui de la Commission administrative, une fête du personnel de la Clinique a été organisée à l'occasion de l'Escalade, au Centre social.

Ergothérapie et sociothérapie

Ces techniques ont été développées dans toute la mesure du possible en 1963, sous la direction des Drs Mutrux, Burgermeister, Dick, Teixeira; de Mme Teixeira et de M. Stettler, ergothérapeutes; de Mlle Lombard et de M. RoCHAT, sociothérapeutes, qui ont remplacé M. Pous, démissionnaire.

Les 2/3 approximativement des malades hospitalisés à la clinique ont pu être entraînés à des activités ergothérapiques, soit dans le cadre des ateliers des services généraux (menuiserie, buanderie, tailleur, lingerie, cordonnerie, tapisserie, mécanique, jardinage), soit dans les ateliers pavillonnaires (éplucherie, cartonage, vannerie, couture, peinture, tissage, reliure, modelage, etc.).

Sous l'impulsion de l'équipe sociothérapique, des comités de malades pavillonnaires, du comité central des malades, en collaboration avec le

personnel infirmier et de certains employés des services généraux, des activités récréatives ont été organisées en dehors des heures de travail. Ces activités ont été variées : activités sportives (gymnastique, volley-ball, basket-ball, foot-ball, ping-pong, pétanque); soirées de jeux collectifs (cartes, échecs, lotos, etc.); chorales; bals, dont celui des malades; danses folkloriques; danses modernes (sous la direction de M. Ford, professeur de danse); soirées culturelles comportant l'exposition d'un sujet, des projections lumineuses, soit par un pensionnaire, soit par un membre du personnel, soit par une personnalité de l'extérieur; activités théâtrales, avec représentation soit dans les pavillons, soit à la salle de spectacle; théâtre d'ombres; marionnettes.

Des matinées ou des soirées récréatives ont également été assurées par des formations venant de l'extérieur: Chorale mixte chenoise, fanfare d'un collège lausannois, troupe théâtrale des Rives de Prangins, Union accordéoniste de Carouge, concert de vielle.

En février 1963, une exposition des peintures réalisées par les pensionnaires a été organisée au Centre social.

A différentes reprises, des groupes plus ou moins importants de pensionnaires ont pu assister à des spectacles en ville: revue du Casino, Fêtes de Genève, Cirque Knie, exposition du Centenaire de la Croix-Rouge, visites de musées et d'expositions.

En août, quelque 210 malades ont participé à une course en autocar à Morat.

Enfin le 9 juin, la Kermesse connut un succès sans réserves. Le soutien de la Commission administrative, la collaboration de tous les services de la clinique, administratif, généraux, médicaux, contribuèrent à cette belle réussite. Les stands, le pont de danse, la buvette, ne désespèrent pas durant tout ce dimanche de fête, fête organisée en faveur des pensionnaires, pour la plus grande joie de leurs familles, de leurs amis, et de tous les visiteurs.

Activités des laboratoires d'électroencéphalographie, de biochimie et d'histopathologie

Au laboratoire d'EEG les recherches de neurophysiologie appliquée à la clinique se sont considérablement développées. Grâce à l'acquisition d'un stimulateur électrique, d'un oscillographe cathodique et d'un dispositif de stimulation électrique et mécanique des réflexes tendineux, des travaux ont pu être entrepris:

a) sur les modifications du tonus musculaire et de l'excitabilité respective du fuseau neuro-musculaire et des motoneurons par certains médicaments relaxants;

- b) sur l'effet de déafférentation provoqué par certains neuroleptiques ;
c) sur l'effet de déafférentation provoqué par certains psychodysleptiques.

La première partie d'une étude polygraphique du sommeil commencée en 1962 a été menée à bien et a abouti à des résultats intéressants, tant sur le plan théorique que pratique (traitement de l'insomnie des vieillards).

L'activité courante de diagnostic électroencéphalographique et de contrôle de la thérapeutique s'est poursuivie normalement. Ces travaux ont été exécutés par nos techniciens, Mlle Sourd et M. Fritsch, sous la direction des Drs Béboux, Bovet et Krassoievitch.

Au laboratoire de biochimie, l'activité courante s'est poursuivie normalement. A la demande du laboratoire central de l'Hôpital cantonal, il a fallu réagir contre une tendance à la multiplication des examens paracliniques. Ceci a entraîné du même coup une légère baisse de la demande d'examens courants à notre laboratoire. Aussi, malgré de nombreuses absences dues à des accidents et à la maladie de membres du personnel technique, le laboratoire a-t-il pu remplir ses obligations sans avoir recours à du personnel surnuméraire de remplacement.

Dans le domaine des recherches biochimiques appliquées et du contrôle biologique des thérapeutiques, après la mise en activité régulière du dosage des VMA (métabolite des catécholamines) par électrophorèse à haute tension et spectrophotométrie, une méthode de dosage des catécholamines en nature dans les urines par extraction sur résine et spectrofluorométrie a été mise au point.

Pour éviter tout risque d'intoxication professionnelle, après consultation du laboratoire cantonal d'hygiène, l'appareil d'électrophorèse à haute tension a été installé dans un local spécial avec une ventilation appropriée et nos techniciens ont été munis de masques pour les opérations de préparation qui doivent encore se faire à ciel ouvert. Dans les locaux mêmes du laboratoire, bien que la concentration de vapeurs toxiques, de chloroforme en particulier, soit à la limite du tolérable, une ventilation spéciale sur les tables de travail est en voie d'installation.

Les examens courants ont été effectués cette année par Mlles Astruc et Hockamp ; au laboratoire de recherches, Mme Challier, Mlle Aubin et M. Labarth travaillent sous les ordres de M. Charrière.

Au laboratoire d'histopathologie, l'activité courante de vérification de diagnostic s'est poursuivie normalement. Nos méthodes ont été quelque peu simplifiées de façon à préparer l'orientation de ce laboratoire vers des travaux d'histochimie. Un important travail de confrontation des données cliniques électroencéphalographiques et des lésions anatomiques des syndromes démentiels du grand âge a été mis en route. Le travail technique est effectué par M. Schöb, sous la direction du Dr Constantinidis.

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er janvier 1963	256	355	611
» entrés en 1963	420	505	925
» (admis pour la première fois)	284	319	603
» en soins en 1963	676	860	1.536
» sortis en 1963	366	389	755
» décédés en 1963	62	98	160
» présents le 31.12.1963	248	373	621

Sorties des malades

	Hom.	Fem.	Total
Malades rentrés dans leur famille,			
» en placement familial ou chez des amis	138	178	316
» sortis librement	139	123	262
» sortis en convalescence ou placés dans des foyers, homes, pensions, institutions diverses	28	43	71
» transférés dans des hôpitaux ou cliniques psychiatriques	42	41	83
» transférés dans des maisons d'éducation, au pénitencier ou à la prison	17	4	21
» transférés dans des maisons de buveurs	2	—	2
Totaux	366	389	755

Malades entrés en 1963

	Hom.	Fem.	Total
Diagnostic			
Oligophrénies	20	28	48
Psychopathie constitutionnelle. Troubles du caractère ou du comportement. Troubles sexuels	51	26	77
Névroses. Troubles réactionnels	60	80	140
Psychoses constitutionnelles : Démence précoce. Hébéphrénie. Catatonie. Délires	69	119	188
Manies-dépressions. Mélancolies	24	59	83
Psychoses acquises :			
Paralysie générale. Tabès. Chorée, psychoses post-traumat. Démences : démence sénile, artériosclérose cérébrale, démence vasculaire, artériopathique, dégénérative, maladie d'Alzheimer	25	14	39
Epilepsies	65	143	208
Alcoolisme : alcoolisme chronique, Delirium tremens. Syindr. Korsakoff, Toxicomanies	11	12	23
Totaux	95	24	119
Totaux	420	505	925

Rapatriements

40 rapatriements ont été effectués en 1963

Destination:	Hom.	Fem.	Total
Valais	3	2	5
Fribourg	2	1	3
Neuchâtel	1	2	3
Vaud	—	3	3
Berne	2	—	2
Lucerne	1	—	1
Argovie	1	—	1
Zoug	1	—	1
Soleure	1	—	1
Tessin	1	—	1
	13	8	21
France	2	5	7
Espagne	5	1	6
Italie	1	1	2
Allemagne	1	—	1
Suède	—	1	1
Iran	—	1	1
La Guadeloupe	—	1	1
Totaux	22	18	40

Le nombre des journées d'hospitalisation a passé de 215 083 en 1962 à 219 179 en 1963, soit une augmentation de 4096 journées. Le nombre des admissions de malades a passé de 881 en 1962 à 925 en 1963, soit une augmentation de 5%. La durée moyenne d'hospitalisation est tombée de 148 journées en 1962 à 142 journées en 1963.

Cette réduction de la durée moyenne de séjour a été obtenue grâce à l'amélioration des techniques d'examen et au développement constant des activités thérapeutiques de tous ordres. Si ce résultat n'avait pas été obtenu, la clinique aurait connu un encombrement encore plus grand que celui qui a existé, avec le cortège d'inconvénients qu'une telle situation comporte, tant pour les pensionnaires que pour le personnel soignant.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA POLICLINIQUE DE PSYCHIATRIE ET DU CENTRE PSYCHO-SOCIAL

L'année 1963 a été marquée par un événement de très grande portée dans l'histoire de l'Assistance psychiatrique extra-hospitalière à Genève : la création du centre psycho-social universitaire. Ce nouveau centre est le résultat du transfert d'anciens éléments de la Polyclinique de Psychiatrie et de la création de toutes pièces de nouveaux dispositifs. De leur amalgame est née une nouvelle structure adaptée à de nouvelles fonctions.

Ces transferts, remaniements et restructurations n'ont comporté aucun arrêt de fonctionnement. Cette activité se solde par la progression constante des prestations fournies par les équipes de la Polyclinique ou du Centre. Les chiffres suivants le montrent clairement.

	1963	1962
Nombre total de consultations	23.268	18.862
réparties en :		
Consultations médicales individuelles pr adultes	10.152	9.200
Consultations médico-psychologiques pr enfants	1.923	2.285
Psychothérapie par relaxation	847	1.100
Groupes psychothérapiques	5.235	1.250
Psychodrame	360	300
Consultations pour aphasiques	751	1.137
Consultations du Service social	4.000	3.600
Nombre total de malades examinés ou traités : . .	3.872	2.594
Malades adultes et enfants immatriculés en 1963	1.797	1.498
Malades anciennement immatriculés traités en 1963	2.075	1.096
Malades provenant des services de l'H.C. . . .	754	654

Répartition

	Nouveaux cas	Anciens cas	Total
Genevois :	459	697	1156
Confédérés :	845	986	1831
Etrangers :	493	392	885
Total :	1.797	2.075	3.872

La répartition d'après le diagnostic des cas examinés et traités donne les résultats suivants :

Oligophrénie, etc. : 3,5%
Troubles du comportement : 11,2%

Réactions névrotiques et névroses : 45 %
Psychoses endogènes : 21,4 %
Psychoses exogènes : 1,5 %
Epilepsie : 2 %
Démences : 5 %
Aphasiques : 3,6 %
Alcoolisme chronique : 4,9 %
Divers : 2 %

Le nombre croissant de personnes qui ont consulté la Polyclinique de Psychiatrie ou le Centre psycho-social pose des problèmes très ardu. En effet, l'effort de dépistage et de diagnostic exigé par l'accroissement des nouveaux consultants diminue considérablement le temps que chaque médecin peut consacrer à des activités thérapeutiques. D'autre part, moins ces dernières activités sont intenses, plus le nombre d'anciens malades encore en traitement est grand.

Devant cette situation, il nous a semblé que seule une profonde modification de structure ainsi que l'introduction de nouvelles techniques et le perfectionnement constant des anciennes pouvait apporter une solution à ces problèmes.

A. Organisation

La structure actuelle du Centre psycho-social et de la Polyclinique de Psychiatrie constitue un essai d'adaptation de l'organisation psychiatrique et extra-hospitalière aux besoins et à la demande croissante de la population. Il ne s'agit pas d'une structure définitive. Certainement, des remaniements ultérieurs seront nécessaires aussi bien qualitatifs que quantitatifs.

L'organisation actuelle du Centre psycho-social et de la Polyclinique de Psychiatrie est la suivante :

1) Centre psycho-social proprement dit (16-18, bd St-Georges).

Il assume les consultations externes, les visites à domicile, les traitements ambulatoires et poursuit les thérapeutiques mises au point à la Clinique psychiatrique ou à l'Hôpital cantonal.

Il comporte 5 équipes médico-sociales, responsables chacune d'un secteur géographique de la ville et du canton. Chaque équipe est constituée par un médecin et par une assistante sociale. Chaque groupe de 2 ou 3 équipes est supervisée par un médecin-adjoint ou par un assistant bien formé fonctionnant comme tel. Ces médecins-adjoints exercent un contrôle étroit sur chaque cas ayant consulté et assurent l'administration des équipes.

Des médecins consultants de l'extérieur supervisent en outre les différentes activités spécialisées. Psychothérapie, psychothérapie de groupe, psychothérapie par la relaxation, psychodrame.

Des consultations spéciales pour étrangers sont données par des assistants du Centre ou de la Clinique psychiatrique.

2) Centre de réadaptation sociale (16-18, bd St-Georges)

Formé actuellement par un médecin responsable, un psychologue psychotechnicien, un moniteur chef, 3 moniteurs et 1 secrétaire, ce service constitue l'innovation la plus importante dans le domaine de l'assistance psychiatrique extra-hospitalière.

Un atelier de réadaptation fonctionne actuellement et a pour but de réadapter à la vie sociale et économique 30 malades mentaux. Une collaboration très étroite a été établie avec les organismes de l'A.I.

Le Centre de réadaptation sociale devra ultérieurement assurer la continuité des mesures entreprises aux ateliers de réadaptation : insertion dans le circuit économique et appui continu au malade et à son employeur en collaboration avec les équipes médico-sociales ou placement dans un atelier d'entraînement au travail, dont le premier fonctionnera en 1964.

3) Administration du Centre psycho-social et du Centre de réadaptation sociale.

Elle a été complètement rattachée à l'administration de la Clinique psychiatrique. Un employé responsable assure son fonctionnement aidé par le secrétariat. Le travail de préparation a été très important, exigeant des nouveaux dossiers, un nouveau système de facturation et de contrôle, etc. Dès l'année prochaine, il sera possible d'établir un rapport administratif détaillé.

4) Polyclinique de Psychiatrie.

La section de Polyclinique occupe les locaux mis à disposition par le Service des Polycliniques dans ses bâtiments, 24, rue Micheli-du-Crest, à la Clinique infantile, 30, bd de la Cluse, et à Beau-Séjour.

Il comporte :

a) Les consultations psychiatriques internes pour les malades hospitalisés à l'Hôpital cantonal, les consultations sont données par un médecin-adjoint responsable aidé par les assistants du Centre psycho-social. Le médecin-adjoint est en outre à disposition des services de l'hôpital pour le contrôle des traitements psychiatriques des malades hospitalisés.

b) Les consultations et la rééducation des aphasiques, sont assurées par un médecin-adjoint de la Clinique psychiatrique à temps partiel et par 2 logopédistes à demi-temps. Cette activité a lieu à l'Hôpital cantonal et à Beau-Séjour, afin de faciliter les traitements.

c) Section de psycho-gériatrie. Un médecin-adjoint est responsable de la bonne marche de cette section dont l'activité est actuellement profondément intriquée avec celle de la Commission chargée de l'étude des problèmes relatifs à la vieillesse à Genève. Ce médecin assume les consultations de psycho-gériatrie des Polycliniques à l'hôpital cantonal, à Beau-Séjour, à la maison de Vessy et à Cité Vieillesse. Cette section de psycho-gériatrie devra être remaniée lorsque la Commission aura rendu son rapport. Les sections a, b et c ont un secrétariat commun.

d) Section pour enfants. Elle est formée par un médecin-adjoint à mi-temps, 1 psychologue psychothérapeute à temps partiel et 1 secrétaire. Elle exerce son activité de manière profondément intriquée avec le Service médico-pédagogique, les tâches des deux services étant communes (dépistage et traitement des affections neuro-psychiatriques des enfants). L'éconamat des diverses sections de la Polyclinique de Psychiatrie est assuré par la Direction des Polycliniques.

B. Personnel

Médecin-chef : Dr G. Garrone
Médecins consultants : Dr M. Gressot (psychothérapie)
Dr G. Genevard (psychothérapie de groupe)
Dr D. de Saugy (relaxation)
Dr L. Cordet (psychodrame)
Dr J.D. Stucki (psychiatrie infantile)

Equipes médico-sociales

Chef de clinique : Dr Claude Cherpillod
Chef de clinique adjoint bénévole : Dr Georges Costoulas
Equipe I : Dr F. Miche (méd. assistant)
Mlle J. Aeberhard (assistante sociale)
Equipe II : Dr E. Abelin (méd. assistant)
Melle J. Favre (assistante sociale)
Equipe III : Dr E. Rothpletz (médecin-assistant)
Mlle M. Perrot (assistante sociale)
Equipe IV : Dr C. Fernex (méd. assistant)
Mme M. Zumofen (assistante sociale)
Equipe V : Dr A. Hooton (méd. assistant)
Mme M. Zumofen (assistante sociale) provisoirement.

Centre de réadaptation sociale

Médecin-adjoint : Dr F. Jaeggi
Psychologue : M. P. Messerli
Gérant d'organisation : M. A. Dell'Acqua (temps partiel)
Moniteur chef d'atelier : M. G. Dumont
Moniteurs : M. S. Zutter
M. F. Soutter
Mme N. Romanens

Consultations pour l'Hôpital cantonal
Médecin-adjoint : Dr C. Vauthier

Consultations de psycho-gériatrie

Médecin-adjoint : Dr J.P. Junod

Consultations et rééducation des aphasiques

Médecin-adjoint : Dr R. Tissot (temps partiel)
Mme A. Tissot
Logopédistes : Mlle F. Frei

Section pour enfants

Médecin-adjoint : Dr L. Koralnick (demi-temps)
Psychologue : Mlle A.M. Jordi

Administration

Chef : M. L. Meyer (temps partiel)
Adjoint : M. J.C. Droze
Secrétaire de Direction : Mme A. Grandchamp
Hôtesse : Mlle B. Duez
Téléphoniste : Mlle C. Meyer
Secrétaires : Mlle M. Decrey (Equipes I et II)
Mlle N. Dutheil (Equipes III, IV, V)
Mlle M. Ehram (centre de réadaptation soc.)
Mlle M. Zwahlen (Cons. d'hôpital, aphasiques)
Mlle Ecuer (section pour enfants)

C. Locaux

Grâce à la compréhension et à l'appui constant du Chef du Département de la Prévoyance sociale et de la Santé publique et de la Commission administrative de Bel-Air, le Centre psycho-social a pu s'installer dans des amples locaux situés au 16-18 bd St-Georges. Des vastes ateliers ont pu être installés au rez-de-chaussée du même immeuble. C'est grâce à ces nouvelles installations matérielles que le Centre a pu être créé et fonctionne dans des conditions qui lui ont permis d'acquies sa pleine efficacité.

Par ailleurs, le maintien des anciens locaux dans le bâtiment des Polycliniques et à la Clinique infantile permettent aux équipes spécialisées d'exercer leur activité dans les meilleures conditions.

I. ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ces activités continuent à se développer à mesure que l'organisation d'ensemble s'améliore et que le champ d'activité s'accroît.

a) Etudiants

Par l'introduction de l'enseignement obligatoire de la Propédeutique de Psychiatrie pendant les études de Médecine, des cours aux étudiants ont régulièrement lieu au Centre (Dr Garrone). Les médecins adjoints et consultants du centre (Drs Jaeggi, Junod, Cherpillod, Costoulas, Genevard, Stucki, Tissot) exercent une activité didactique intense sous

forme de cours réguliers à l'Institut romand de Logopédie (Institut J.-J. Rousseau), à l'Ecole d'Etudes sociales et à l'Ecole d'infirmières du Bon Secours.

b) *Gradués*

Les consultations didactiques du Professeur de Ajuriaguerra et du Dr Garrone, les contrôles de psychothérapie (Dr Gressot), de psychothérapie de groupe (Dr Genevard), de relaxation (Dr de Saugy), de psychodrame (Dr Cordet), se poursuivent comme les années précédentes.

Des groupes professionnels à but didactique chaque fois plus nombreux ont été constitués de manière à pouvoir apporter aux personnes qui le désirent le complément de formation psychiatrique ou psychologique indispensable à leur activité. Ainsi fonctionnent des groupes de médecins praticiens, de travailleurs sociaux, de psychologues, d'éducateurs, et animateurs de jeunesse, d'infirmiers, exerçant leurs fonctions soit dans la pratique privée, soit dans diverses institutions de la ville et du canton.

D'autre part, un enseignement systématique de psycho-sociologie pour des travailleurs sociaux en cours d'emploi a été entrepris par le Dr François Jaeggi. Cet enseignement comble une importante lacune, les connaissances psycho-sociologiques étant devenues indispensables pour l'exercice d'une activité valable d'Hygiène mentale.

La recherche scientifique au Centre s'intrique profondément aussi bien avec l'activité pratique qu'avec l'enseignement. C'est de leur jonction que dérive la vitalité, le dynamisme et l'efficacité prophylactique et thérapeutique d'un organisme de Santé publique. Il n'y a pas d'action plus puissante d'Hygiène mentale que celle qui consiste à former toute personne ayant des contacts avec les malades physiques ou psychiques, leurs familles, la jeunesse. Du point de vue thérapeutique, seule l'évaluation permanente de la valeur des mesures par une recherche systématique permet de progresser. La mise en place d'organisations cohérentes demande une connaissance des besoins de la population et des facteurs pathogènes existant dans le milieu social que seules les recherches d'épidémiologie, de génétique, de psycho-sociologie peuvent apporter. C'est dans ces différentes directions que la recherche scientifique se poursuit et nous espérons que des moyens de plus en plus adaptés nous permettront de la rendre toujours plus vivante et efficace. En dehors du Département de la Prévoyance sociale et de la Santé publique, le Département de l'Instruction publique et le Fonds national de la Recherche scientifique ont permis d'entreprendre et poursuivre l'activité scientifique du Centre.

D) *Collaboration et liens du Centre psycho-social et de la Policlinique Psychiatrie:*

La collaboration entre ces deux services et la Clinique de Bel-Air est assurée par des échanges directs entre médecins et assistantes sociales de ces institutions. Le médecin-adjoint du Centre rencontre ses collègues

de la Clinique une fois par semaine afin de mettre au point la continuité du traitement des malades et de prévoir le mouvement des malades dans la semaine qui suivra.

De leur côté, les assistantes sociales envisagent ensemble les diverses possibilités de réinsertion sociale du malade et examinent ensemble s'il remplit certaines conditions pour être accepté au Centre de réadaptation.

Une coordination plus étroite encore est établie avec le Service médico-pédagogique, ces deux services se trouvant maintenant réunis dans le même immeuble.

Comme par le passé, cet esprit de collaboration se manifeste de la façon la plus concrète à la section pour enfants où l'équipe Policlinique et l'équipe Service-médico-pédagogique se partagent le travail aussi bien pour les cas adressés par la Clinique de Pédiatrie que pour ceux provenant de l'extérieur ou des écoles.

La collaboration entre la Policlinique de Psychiatrie et la Policlinique de Médecine est plus étroite cette année encore. A la consultation d'épileptologie conduite en commun s'est ajoutée l'activité du Centre de psycho-gériatrie dont le médecin responsable est également médecin-adjoint bénévole de la Policlinique de Médecine et se charge de l'activité gériatrique de cette dernière.

Nous ne reviendrons pas sur le fait que la Policlinique de Psychiatrie est très sollicitée par les Services de l'Hôpital cantonal.

Nous collaborons de plus en plus étroitement avec le Centre d'Hygiène sociale qui suit un grand nombre de nos malades à domicile.

Le Centre Dr Henri Revillod continue d'assumer les malades alcooliques que nous lui envoyons et qui sont nombreux.

Une collaboration très étroite a été établie avec les Services de l'A.I., collaboration qui se manifeste aussi bien dans le domaine administratif que dans celui de la sélection des malades pour la réadaptation.

Des liens solides ont été aussi établis avec l'Hospice général, grâce surtout à l'esprit de collaboration de son Directeur, liens qui se traduisent par un échange permanent d'informations, par le traitement social en commun de beaucoup de malades et par l'étude en commun de nombreux problèmes d'assistance.

En conclusion

La création du Centre psycho-social universitaire constitue un des événements les plus marquants dans l'histoire de l'assistance psychiatrique à Genève.

Son organisation et sa structure ne doivent pas être considérées comme définitives, ni dans leur forme, ni dans leur composition. Elles doivent en effet garder toute la souplesse voulue pour s'adapter à des nouveaux besoins et aussi à de nouvelles façons d'y faire face.

Le schéma que nous en donnons est cependant celui qui préside à son fonctionnement actuel, il faut le dire, à la satisfaction de chacun des membres de l'équipe dont l'enthousiasme, le dynamisme et la souplesse ont permis de réaliser sans heurts ni à-coups les importantes transformations réalisées au cours de l'année.

Dr G. Garrone, médecin-chef

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1963, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés Fr. 884 646,96
(en 1962, Fr. 824 387,25)

Pour les malades assistés, les recettes provenant du Service d'assistance médicale (recouvrements non compris) ont été de :

assistés genevois	Fr. 589 434,—
(en 1962 : Fr. 625 454,—)	
assistés confédérés	Fr. 311 620,—
(en 1962 : Fr. 273 300,50)	
assistés étrangers	Fr. 268 667,—
(en 1962 : Fr. 270 350,—)	
ensemble des malades assistés	Fr. 1 169 721,—
(en 1962 : Fr. 1 169 104,50)	

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :
fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 141 289 journées
(en 1962 : 131 593 journées)
malades 219 179 »
(en 1962 : 215 083 journées)

La répartition des journées des malades par nationalité est la suivante :

Genevois :	120 255 journées	(en 1962 : 120 828 journées)
Confédérés :	63 662 »	(» » 58 625 »)
Etrangers :	35 262 »	(» » 35 630 »)
	219 179 journées	215 083 journées

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 78 500 journées, soit le 35,81 % ; il reste pour les malades assistés 140 679 journées, soit le 64,19 %, se répartissant comme suit :

assistés genevois :	84 097 journées	= 38,37 %	(en 1962 : 41,54 %)
assistés confédérés :	34 342 »	= 15,67 %	(» » 13,79 %)
assistés étrangers :	22 240 »	= 10,15 %	(» » 10,32 %)

Au 31 décembre 1963, l'effectif des malades était de 577, non compris 14 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 33 en congé, soit :

213 malades non assistés :	36,91 % (en 1962 : 195 = 33,80 %)
215 » assistés genevois :	37,26 % (» » 245 = 42,46 %)
88 » assistés confédérés :	15,25 % (» » 79 = 13,69 %)
61 » assistés étrangers :	10,58 % (» » 58 = 10,05 %)
577 » au total.	577

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

11,15 Fr. pour les malades non assistés (en 1962 : Fr. 11,16) tabl. XII.
7,— Fr. pour les malades assistés genevois (en 1962 : Fr. 7,—) tabl. XII.
9,07 Fr. pour les malades assistés confédérés (en 1962 : Fr. 9,22) tabl. XII.
12,08 Fr. pour les malades assistés étrangers (en 1962 : Fr. 12,18) tabl. XII

Coût de la journée de maladie :

En 1963, le coût de la journée de maladie se monte à 37,83 Fr. (tabl. V), compte non tenu de 1,05 Fr. prévus pour des travaux en cours (En 1962 : Fr. 33,64).

BILAN (tableau I)

	1962	1963
ACTIF	F	F
I. Actifs d'exploitation		
Immobilisations (tableau II)	368 338,10	408 698,80
Amortissements (tableau II)	194 144,70	195 903,25
Net	174 193,40	212 795,55
Marchandises en stock	581 036,20	652 178,45
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	279 990,30	317 679,30
Débiteurs divers (tabl. III)	84 307,65	107 107,55
Caisse et Chèques postaux	846 799,10	456 406,33
	1 966 326,65	1 746 167,18
II. Actifs des fonds à destination spéciale		
Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV)	26 239,—	25 656,50
» » » espèces (tabl. IV)	231 957,72	241 886,56
» » » Dépôts malades	16 450,60	23 231,51
Caisse cpte courant Arbre de Noël	4 307,68	7 980,48
» » » Fonds Travail	11 094,51	21 314,92
» » » Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	1 782,02	1 903,80
Crédits transitoires (tabl. XIV)	422,90	783,50
	292 254,43	322 757,27
III. Actifs de placement		
Caisse d'Epargne, Fonds autos	1 704,26	1 754,73
» » » Fds appar. électr. méd.	8 016,07	8 254,11
» » » Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	76,65	78,88
	9 796,98	10 087,72
Total de l'actif	2 268 378,06	2 079 012,17
	1962	1963
PASSIF	F	F
I. Fonds propres		
Fonds renouvellement automobiles	1 704,26	1 754,73
» » » impôts anticip. à récup.	13,32	13,83
» » » Fonds app. élect.-médicaux	8 016,07	8 254,11
» » » impôts anticipés à récupérer	63,33	65,05
Capital d'exploitation	798 877,86	804 800,29
	808 674,84	814 888,01
II. Fonds à destination spéciale		
Tableau IV	290 049,51	320 069,97
Impôts anticipés à récupérer	1 782,02	1 903,80
	291 831,53	321 973,77
III. Passif exigible à court terme		
Créanciers divers (tabl. III) fournisseurs	1 016 824,86	554 721,14
Provision pour travaux en cours	120 000,—	230 000,—
Passifs transitoires (tabl. XIV)	25 124,40	105 655,70
	1 161 949,26	890 376,84
Total	2 262 455,63	2 027 238,62
IV. Boni ou déficit budgétaire de l'exercice en cours B	5 922,43	51 773,55
Total du passif	2 268 378,06	2 079 012,17

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr. (après annulation) F	Amortiss. (après réintégration) F	Valeur nette F
	F	F	F
a) au 31. 12. 1963			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	384 801,80	180 767,25	204 034,55
Exploitation agricole	5 461,—	3 162,—	2 299,—
Automobiles	16 356,—	11 974,—	4 382,—
Total	408 698,80	195 903,25	212 795,55
b) au 31. 12. 1962			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	345 077,45	179 381,15	165 696,30
Exploitation agricole	4 824,65	4 249,55	575,10
Automobiles	16 356,—	10 514,—	5 842,—
Total	368 338,10	194 144,70	174 193,40

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers

(Tableau III)

	31.12.62	31.12.63
	F	F
a) Pensionnaires et garants		
Service d'assistance médicale pour Genevois	101 870,—	91 230,—
» » » Confédérés	47 396,—	50 863,50
» » » étrangers	42 662,—	42 534,—
Caisses-maladie	21 151,50	23 828,—
Assurances-accidents privées	171,30	460,—
Assurance accidents Suval	—,—	—,—
Assurance militaire	1 948,—	1 840,—
Assurance scolaire	—,—	—,—
Malades non assistés	62 856,—	101 464,30
Créances en recouvrement au SAM	1 935,50	3 293,—
Total	279 990,30	315 512,80
b) Débiteurs divers		
Impôts anticipés à récupérer	1 858,67	1 982,68
Factures diverses à encaisser	38 542,80	44 515,90
Divers en recouvrements au SAM	489,45	563,25
Allocations de vie chère à recevoir	45 275,40	62 028,40
Indemnités assurances à recevoir	—,—	2 166,50
Total	84 307,65	109 274,05
c) Créanciers divers		
Fournisseurs	999 272,01	552 920,19
Primes d'assurances à payer	1 822,70	—,—
Provision pour travaux en cours	120 000,—	230 000,—
Malades non assistés	15 730,15	1 800,95
Total	1 136 824,86	784 721,14

Actifs des fonds à destination spéciale
(Tableau IV)

	31.12.62	31.12.63
	F	F
a) Fonds à destination spéciale		
Legs Quillet	4 472 95	4 592,17
Dépôts des malades	87 933,40	94 714,31
Arbre de Noël	41 821,84	46 608,58
Fonds Travail	85 389,36	98 834,54
Fonds Castan	37 025,43	37 864,85
Dons et Legs	9 504,17	9 774,38
Legs Champrenaud	354,04	364,66
Legs Montandon	1 913,23	1 970,05
Legs Grandthiévant	2 109,37	2 172,—
Legs Dubois-Frank	338,20	348,35
Policlinique psychiatrique	4 475,30	4 608,22
Fonds Loisirs	10 336,87	10 634,28
Fonds Archawski	4 375,35	7 583,58
Total	290 049,51	320 069,97
b) Dépôts divers en banques		
1. Titres	73,—	72,—
Caisse d'Epargne, Legs Quillet	13 121,—	12 814,50
» » Fonds Travail	48,—	48,—
» » Dons et Legs	12 997,—	12 722,—
Banque Lombard-Odier, Legs Castan	26 239,—	25 656,50
Total		
2. Espèces :	10 336,87	10 634,28
Caisse d'Epargne, Fonds Loisirs	4 399,95	4 520,17
» » Legs Quillet	71 482,80	71 482,80
» » Dépôts des malades	37 514,16	38 628,10
» » Arbre de Noël	61 173,85	64 705,12
» » Fonds Travail	24 028,43	25 142,85
» » Legs Castan	9 456,17	9 726,38
» » Dons et Legs	354,04	364,66
» » Legs Champrenaud	1 913,23	1 970,05
» » Legs Montandon	2 109,37	2 172,—
» » Legs Grandthiévant	338,20	348,35
» » Legs Dubois-Frank	4 475,30	4 608,22
» » Policlinique psychiatrique	4 375,35	7 583,58
» » Fonds Archawski		
Total	231 957,72	241 886,56

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS
(Tableau V)

	Tableaux	219 179.	
		Par jour F	Montants F
Nombre de journées d'hospitalisation :			
Charges :	VI	27,92	6 120 575,65
900. Frais de personnel	VII	3,26	713 769,62
901. Frais d'alimentation	VIII	0,01	2 483,45
902. Frais des services médicaux	IX	4,84	1 062 564,69
903. Frais serv. gén. adm. entret. ord.	XIII	2,26	495 306,15
905. Frais Centre Psycho Social Universitaire	XI	0,18	38 480,20
916. Amortissement mobilier	XV	0,41	1 460,—
914. Amortissement des automobiles			89 526,30
907. Château de Chougny		38,88	8 524 166,06
Total			

Produits :

700-709. Taxes d'hospitalisation	Tableau XII	Par jour	Montants
960-964. Subventions et allocations ord.	XII	9,37	2 054 367,96
950. Revenus de l'exploit. agricole	XI	29,60	6 489 870,60
	X	0,14	31 701,05
Total		39,11	8 575 939,61
990. Résultat net : (profit)		0,23	51 773,55

FRAIS DU PERSONNEL (Tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 219 179

	Par jour	Montants
F	F	F
300. Salaires de base en espèces	21,—	4 603 073,25
310. Indemnités de subsistance	—,—	—,—
320. Allocations de vie chère	2,17	476 105,85
323. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	0,09	19 504,15
324. Indemnités pour le service de nuit	0,29	63 028,50
325. Autopsies, rapatriements	—,—	1 125,—
330. Pensions de retraite	2,43	532 328,25
331. Allocations de vie chère aux retraités	1,37	300 506,—
340. Contributions AVS.	0,59	129 903,55
341. Primes assurances accidents	0,57	124 510,60
342. Frais spéciaux pour le personnel	0,10	21 741,20
343. Contributions allocations fam. (CAFAC)	0,47	102 999,55
344. Subside à la caisse-maladie personnel	0,06	12 460,—
350. Honoraires et certificats médicaux payés	—,—	—,—
345. Contributions Caisse prév. pers.	1,41	308 968,75
326. Allocations de ménage	0,18	39 195,—
Total	30,73	6 735 449,65
A déduire :		
390. Indemnités versées par les Cies d'assur.	0,18	39 931,30
391. Honoraires et certif. méd. encaissés	—,—	—,—
392. Salaires imputés à exploitation agricole	0,20	44 208,95
393. Salaires imputés à divers	—,—	—,—
394. Divers	0,14	30 169,45
395. Salaires imputés à Centre Psycho Social universit.	1,71	374 873,45
386. Salaires imputés à Centre social	0,36	77 485,90
396. Salaires imputés à Chougnny	0,22	48 204,95
Total	2,81	614 874,—
Net	27,92	6 120 575,65

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 219 179.

	Par jour	Montants
F	F	F
400. Viande, charcuterie, volaille, poisson	0,74	161 238,55
410. Lait	0,59	129 044,01
420. Fromage, beurre, graisse, œufs	0,55	121 040,30
430. Pain	0,17	37 524,17
440. Farine, pâtes	0,07	16 335,90
450. Fruits, légumes, céréales	0,83	182 796,69
460. Boissons	0,14	30 315,85
470. Café, chicorée, cacao, sucre.	0,02	3 300,95
480. Denrées diverses et divers	0,21	45 107,25
Total	3,32	726 703,67

A déduire :

491. Repas payés par le personnel	0,03	7 307,60
498. Divers	0,03	5 626,45
Total	0,06	12 934,05
Net	3,26	713 769,62

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.

	Par jour	Montants
F	F	F
500. Pharmacie, médicaments	0,64	140 292,82
510. » pansements	0,01	2 778,80
520. » instruments et accessoires	0,01	851,15
530. Bibliothèque médicale	0,03	7 594,80
540. Soins spéciaux aux malades (dépenses)	0,06	13 676,03
550. Pharmacie, radiologie, analyses, divers	0,01	1 780,10
560. Laboratoires, produits	0,04	8 028,04
561. » instruments et accessoires	0,12	26 184,51
562. » EEG, dépenses	0,04	9 531,70
Total	0,96	210 717,95
A déduire :		
590. Traitements, médicaments, analyses, facturés	0,76	167 161,90
591. Radiologie (facturé)	0,01	2 994,50
592. Soins spéciaux aux malades (recettes)	0,06	11 950,10
593. EEG, recettes	0,12	26 128,—
Total	0,95	208 234,50
Net	0,01	2 483,45

FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX
FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION (Tableau IX)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.

Frais des services généraux :

	Par jour	Montants
F	F	F
600. Lingerie	0,05	9 961,45
601. Lilerie	0,07	15 635,85
602. Blanchissage	0,06	12 822,98
603. Nettoyages	0,07	14 505,95
604. Eclairage, force-motrice	0,38	84 416,80
6050. Combustibles	0,82	180 348,90
6051. Gaz	0,01	3 266,10
606. Eau	0,07	15 353,85
607. Vêtements, chaussures	0,08	17 931,25
Total	1,61	354 243,13

Frais d'administration et divers :

6200. Fournitures d'administration		
6201. Bibliothèque des malades	0,05	10 330,85
621. Imprimés	0,01	1 682,20
622. Téléphones	0,03	6 995,60
623. Poste	0,07	15 078,25
624. Assurances diverses	0,02	4 564,20
625. Prestations nature malades travailleurs	0,18	39 722,55
626. Rémunération aux malades travailleurs	0,02	3 708,—
627. Inhumations (dépenses)	0,23	50 000,—
628. Frais divers d'administration	—	855,—
Total	0,35	77 974,49
A déduire :	0,96	210 911,14

691. Frais funéraires récupérés	0,01	1 395,—
629. Frais divers, salon coiffure	0,02	4 259,75
Total	0,03	5 654,75
Net	0,93	205 256,39

Frais d'entretien sans la main-d'œuvre :

6100. Bâtiments		
6110. Bâtiments (Crédits extraordinaires)	0,93	203 823,52
612. Installations électriques	1,61	352 000,—
6130. Installations de chauffage	0,03	7 010,10
6140. Mobilier et matériel usuels	0,04	9 822,10
6141. » (crédits extraord.)	0,08	16 592,15
615. Mobilier et matériel médical	0,21	46 500,—
616. Machines	0,03	7 361,35
617. Parcs et préaux	0,02	4 382,25
6180. Autos	0,21	45 470,85
6106. Bâtiments - provision pour travaux divers	0,03	5 925,15
Total	1,05	230 000,—
A déduire :	4,24	928 887,47

690. Locations au personnel	0,12	27 322,30
904. Crédits extraordinaires	1,82	398 500,—
Total	1,94	425 822,30
Net	2,30	503 965,17
Total général	4,84	1 062 564,69

EXPLOITATION DU DOMAINE AGRICOLE
(Tableau X)

I. POTAGER

2200. Salaires y compris les charges sociales	Montants
2220. Graines et semences, engrais	F
2230. Frais généraux	34 597,50
2250. Entretien de l'outillage et du matériel	12 364,10
2260. Amortissement du matériel	4 337,95
	65,90
Total	355,—
	51 720,45

A déduire :

2290. Fournitures de légumes, fruits	2 232,10
2291. Fournitures de pommes de terre	57 451,10
2292. Fournitures de fleurs	—
2295. Recettes diverses	3 060,—
2296. Variation de l'inventaire	62 743,20
Total	11 022,75
Boni	—

2. VERGER

2300. Salaires y compris les charges sociales	7 611,45
2330. Frais généraux	2 682,15
2360. Amortissement du matériel	191,10
2396. Variation d'inventaire	—
Total	10 484,70

A déduire :

2390. Fournitures de fruits, divers	13 861,—
Boni	3 376,30

3. PARC AVICOLE

2400. Salaires y compris les charges sociales	2 000,—
2430. Frais généraux et divers	15 263,60
2496. Variation inventaire parc avicole	1 175,—
Total	18 438,60

A déduire :

2490. Fourniture de volaille	2 750,—
2491. Fourniture d'œufs	19 129,25
Total	21 879,25
Boni	3 440,65

4. FERME

2500. Salaires y compris les charges sociales	1 092,30
2550. Entretien des bâtiments, frais généraux	—
Total	1 092,30

A déduire :

2590. Fermage	14 953,65
Boni	13 861,35

5. BOIS

2600. Salaires y compris les charges sociales	—
---	---

A déduire :

2592. Recettes diverses	—
Total	—

RÉCAPITULATION

1. Potager, profit	0,05	11 022,75
2. Verger, profit	0,02	3 376,30
3. Parc avicole profit	0,01	3 440,65
4. Ferme, profit	0,06	13 861,35
5. Bois profit	—	—
Revenu net total de l'exploitation du domaine agricole, boni	0,14	31 701,05

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS
(Tableau XI)

Amortissements

	Par jour F	Montants F
916. Matériel, mobilier, machines clinique		
914. Automobiles	0,17	38 480,20
	0,01	1 460,—
Total	0,18	39 940,20

Subventions et allocations

a) A l'ordinaire :

	Par jour F	Montants F
960. Allocation de l'Etat		
961. Remboursement alloc. vie chère, personnel	24,65	5 404 290,—
962. » » » retraités	2,17	476 105,85
964. » contribution Caisse prévoyance	1,37	300 506,—
	1,41	308 968,75
Total	29,60	6 489 870,60

b) A l'extraordinaire :

9630. Transformation des bâtiments	1,82	398 500,—
Total	1,82	398 500,—
Total général	31,42	6 888 370,60

STATISTIQUE DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE
DE DÉBITEURS (Tableau XII)

	Journées	Par jour F	Montants F
700. Assistés genevois	84 097		
701. Assistés confédérés	34 342	7,—	589 434,—
709. Assistés étrangers	22 240	9,07	311 620,—
702. Caisses-maladie	20 535	12,08	268 667,—
703. Assurances privées	54	9,71	199 356,—
704. Assurance Suval	—	16,84	909,50
705. Assurance militaire	376	—	—
706. Assurance scolaire	21	18,07	6 796,—
708. Malades non assistés	57 514	10,—	210,—
700-709. Total	219 179	11,78	677 375,46
		9,37	2 054 367,96

CENTRE PSYCHO SOCIAL UNIVERSITAIRE (Tableau XIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 219 179	Par jour	Montants
301. Salaires de base en espèces	1,40	306 544,—
321. Allocations de vie chère	0,15	32 313,85
3230. Primes ancienneté, prest. spéc.	—	—
3400. Contributions AVS	0,04	8 650,35
3410. Primes assurances accidents	0,04	8 369,25
3420. Frais spéciaux pour le personnel	—	—
3430. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	0,03	6 759,90
351. Certificats médicaux payés	0,05	12 011,10
3450. Contributions Caisse prévoyance du personnel	—	225,—
3260. Allocation de ménage	—	—
Total	1,71	374 873,45
605. Loyers, éclairage, chauffage	0,01	2 275,—
6121. Entretien du matériel	—	110,10
6300. Frais divers d'administrat.	0,02	4 926,45
6182. Indemnités de déplacement	0,01	2 199,35
Divers - équipement des nouveaux locaux	0,41	90 414,05
Total	0,45	99 924,95
563. Frais médicaux, médicaments	0,10	21 982,25
A déduire :		
594. Traitements et médicaments facturés	—	1 474,50
Net	0,10	20 507,75
905. Frais Centre Psycho Social Universitaire	2,26	495 306,15

CENTRE SOCIAL (tableau XIV)

Nombre de journées d'hospitalisation : 219 179	Par jour	Montants
302. Salaires de base en espèces		64 090,—
322. Allocations de vie chère		5 685,20
3231. Primes ancienneté, prest. spéc.		—
3401. Contributions AVS		1 813,85
3411. Primes assurances accidents		1 695,—
3421. Frais pour le personnel		—
3431. Contributions Caisse allocations famil. (CAFAC)		1 401,85
3451. Contributions Caisse de prévoyance		2 500,—
3261. Allocations de ménage		300,—
Total		77 485,90
4801. Achats de marchandises cafeteria		88 306,20
4802. Achats de marchandises kiosque		45 533,90
6281. frais généraux et divers		3 305,60
Total		137 145,70
Net		214 631,60
A déduire :		
4981. Ventes diverses cafeteria		169 228,75
4991. Ventes diverses kiosque		58 712,—
Total		227 940,75
951. Résultat annuel, versé à Fonds Travail		13 309,15

CHATEAU DE CHOUGNY (tableau XV)

Nombre de journées d'hospitalisation: 219 179

	<i>par jour</i>	<i>montants</i>
3010. Salaires de base en espèces		
3210. Allocations de vie chère	0,16	35 654,65
3232. Primes ancienneté, prestations spéciales	0,02	4 101,55
3240. Indemnités pour le service de nuit	—, —	—, —
3401. Contribution A.V.S.	0,01	2 673, —
3412. Primes assurances accidents	0,01	1 080,30
3432. Contributions Caisse alloc. famil. (CAFAC)	0,01	1 054,90
3451. Contributions Caisse de Prévoyance	—, —	854,15
3262. Allocations de ménage	0,01	2 511,40
	—, —	275, —
6030. Nettoyages		48 204,95
6040. Eclairage, force motrice	—, —	690, —
6052. Combustibles	0,01	2 091,80
6053. Gaz	0,05	11 326,80
6060. Eau	—, —	48 25
6220. Téléphones	—, —	786,90
6240. Assurances dive ses	—, —	460,80
6282. Frais divers d'administration	—, —	375,85
6101. Entretien des bâtiments	0,01	1 295,65
6120. » des installations électriques	0,06	11 927,70
6131. » des installations de chauffage	—, —	952,25
6142. » matériel et mobilier usuel	—, —	29, —
6170. » du parc	—, —	116,40
6183. » des autos	—, —	870, —
614. Achat de matériel	0,01	899,95
618. Achat d'auto	—, —	—, —
	0,05	9 450, —
Total frais du Château de Chougny		41 321,35
	0,41	89,526,30

ACTIFS TRANSITOIRES (tableau XVI)

Divers	<i>au 31 décembre 1963</i>
	783,50

PASSIFS TRANSITOIRES

Fonds de recherches scientifiques	
Fonds écolage	
Service social Bel-Air	4 236,70
Service social Département	26 452,75
Transformations Pavillon 5 femmes	238, —
Alloc. extraordin. pour équipement ateliers Centre de réadaptation	1 950, —
	4 591,85
Total	68 186,40
	105 655,70